

*Questions orales***LA SITUATION ÉCONOMIQUE****LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE ET L'INFLATION—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Vu le fait que, d'après les chiffres de la Banque du Canada, notre pays s'est classé dernier parmi les grands pays industrialisés à contenir le prix des denrées alimentaires dans les 12 mois se terminant en avril dernier, le gouvernement songe-t-il sérieusement à l'idée émise par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures lors d'une certaine conférence mondiale et à voir comment les autres pays s'y prennent pour contenir mieux que le Canada l'inflation du prix des aliments, ou se contente-t-il simplement de tape-à-l'œil pour attirer l'attention du public...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Simcoe-Nord.

\* \* \*

**LA SANTÉ****DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE CENTRES DE RECHERCHE SUR LA GÉRIATRIE**

**M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu l'accroissement de la population âgée au Canada et le fardeau des maladies chroniques qui va s'alourdisant, 50 p. 100 des soins accordés par les médecins étant requis par les personnes âgées, ce qui ajoute encore à la montée en flèche des frais, le ministre pourrait-il songer à des subventions spéciales à la recherche ou encore à l'établissement de centres de gériatrie où l'on pourrait appliquer encore plus de données scientifiques non seulement dans le soin des malades mais aussi dans la prévention des maladies chroniques?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, vu l'amélioration des soins de santé, il est manifeste que la longévité des Canadiens s'est accrue et que la gériatrie est devenue un aspect plus important de la médecine. Je réfléchirai certes sérieusement à la proposition du député.

\* \* \*

**LES JEUNES****LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—DEMANDE D'EXPOSÉ DES INTENTIONS DU MINISTÈRE**

**M. Joe Clark (Rocky Mountain):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État. Puisque le ministre n'a pas fait de déclaration à l'appel des motions au sujet du programme Perspectives-Jeunesse parce qu'aucune décision n'a été prise quant à l'avenir de ce programme, et puisque mardi le cabinet a décidé de ne pas fusionner en un seul le programme Perspectives-Jeunesse et le Programme d'initiatives locales, le ministre prendra-t-il maintenant l'engagement de faire une déclaration complète, demain, à l'appel des motions et nous dira-t-il présentement qu'à l'avenir le programme Perspectives-Jeunesse relèvera d'une loi au lieu d'être exécuté au petit bonheur sous l'autorité du ministre?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je donne la parole au député de Provencher. Le député qui vient de s'asseoir se lève-t-il pour invoquer le Règlement?

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

**M. Clark (Rocky Mountain):** Je voudrais poser une question supplémentaire monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre s'il vous plaît. La question du député était nettement irrecevable. Il ne peut pas poser une question qui se rattache à une question formulée dans ces termes. Je pense que les députés devraient savoir que lorsqu'ils posent des questions du genre de celle qu'a posée le député de Rocky Mountain, et qui était nettement irrecevable, ils ne peuvent pas présumer de poser ensuite une question supplémentaire. C'est une pratique complètement répréhensible à mon avis et c'est la raison pour laquelle j'ai donné la parole au député de Provencher. Je vois que le député invoque le Règlement.

**M. Clark (Rocky Mountain):** Monsieur l'Orateur, je me demande si vous accepteriez de me dire pour quelle raison ma question est irrecevable, alors que j'ai demandé au ministre s'il ferait une déclaration à l'appel des motions.

**M. l'Orateur:** Si le député n'avait posé que cette question, elle aurait été recevable. Le député de Provencher a la parole.

\* \* \*

**LA RADIODIFFUSION****DEMANDE D'OCTROI DES DROITS RELATIFS AU PROJET SNOW-GOOSE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

**M. Jake Epp (Provencher):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications. Étant donné que le ministère des Communications a entrepris des recherches en vue de la conception d'une installation compacte de radiodiffusion MF pour les localités éloignées, projet qu'on appelle communément Snow-Goose, et qu'une société, la Micro-Com Electronics, de Beauséjour, au Manitoba, a réussi à faire accepter son offre de construire les nouvelles installations de radiodiffusion, le ministre nous dirait-il si son ministère accordera les droits de commercialisation et de fabrication internationales afin que la production de l'installation Snow-Goose puisse être entreprise?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications):** Monsieur le président, l'honorable député me permettra, j'espère, de prendre note de sa question et de lui donner une réponse plus tard.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** La présidence accordera la parole au député de Hamilton-Wentworth, puis passera à l'ordre du jour.

\* \* \*

**LES PÉNITENCIERS****LE CENTRE DE FORMATION DE LAVAL—L'ABSENCE DE CERTAINS PRÉPOSÉS—LES RÉPONSES TROMPEUSES DONNÉES AU SOUS-COMITÉ DE LA CHAMBRE**

**M. Sean O'Sullivan (Hamilton-Wentworth):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Le ministre peut-il dire à la Chambre si un grand nombre de préposés à la formation manquent toujours à l'appel aujourd'hui au centre de formation fédéral de Laval et si des représentants du Service pénitentiaire canadien ont donné instruction hier à la direction de cette institution de